

SOCIETES AUXILIAIRES ET SOCIETES LIEES IMPACTS DIRECT, INDIRECT ET INDUIT SUR L'ECONOMIE GENEVOISE

Résultats 2011 et évolution 2008-2011

Délia Nilles

Janvier 2015

Sociétés auxiliaires et sociétés liées aux sociétés auxiliaires
Impacts direct, indirect et induit sur l'économie genevoise
Résultats 2011 et évolution 2008-2011

Délia Nilles

Janvier 2015

Cette étude a été réalisée sur mandat du Département des finances de la République et Canton de Genève.

Nous tenons à remercier très sincèrement :

Madame

Sarah Busca Bonvin, Directrice générale adjointe, Administration fiscale cantonale

Messieurs

Yves Gendraud, Directeur, Administration fiscale cantonale

Jacques Beuchat, Secrétaire général, Département des finances

Messieurs

Roland Rietschin, Directeur, Office cantonal de la statistique

Sébastien Blanc, Membre de la Direction, Office cantonal de la statistique

pour leur confiance renouvelée et pour les données nécessaires à la présente étude.

Nous tenons à préciser que nous sommes seule responsable du produit final.

TABLE DES MATIERES

	Pages
Principaux résultats	i-iv
Introduction	1
I. IMPACT DIRECT, INDIRECT ET INDUIT POUR 2011	3
1. Impact direct	3
1.1 Sociétés et emplois	3
1.2 Domaines d'activité	4
1.3 Valeur ajoutée	8
1.4 Impôts	11
1.4.1 Impôts sur les sociétés	11
1.4.2 Impôts sur les personnes physiques	12
1.5 Impact direct total	14
2. Impact indirect	14
2.1 Impact indirect via les salaires	15
2.2 Impact indirect via les consommations intermédiaires	18
2.3 Impact indirect total	20
3. Impact induit et total	21
II. EVOLUTION ENTRE 2008 ET 2011	24
1. Sociétés et emplois	24
2. Domaines d'activité	25
3. Valeur ajoutée	28
4. Impôts	31
Remarques	34
Annexe	35

LES SOCIÉTÉS AUXILIAIRES ET SOCIÉTÉS LIÉES DANS L'ÉCONOMIE GÉNEVOISE 2011

Valeur ajoutée, emplois en équivalents plein temps et masse salariale Parts dans le total cantonal

	Valeur ajoutée		Emplois EPT*		Masse salariale	
	millions	%		%	millions	%
Impact direct	7'455	15.0	22'002	8.1	3'351	13.0
Impact indirect	3'535	7.1	16'254	5.9	1'556	5.9
Impact induit	4'881	9.9	22'448	8.2	---	---
Impact total	15'870	32.0	60'704	22.2	---	---

* EPT = emplois en équivalents plein temps.

Impôts revenant au canton et aux communes

Impôts sur les sociétés auxiliaires et liées		Impôts sur les personnes physiques		Total	
millions	%	millions	%	millions	%
482	29.1 ¹	623	20.0 ²	1'105	18.1 ³

¹ Part dans le total des impôts sur les sociétés de capitaux et coopératives.

² Part dans le total des impôts sur le revenu des personnes physiques.

³ Part dans le total des recettes fiscales.

Multiplicateur de l'emploi

A chaque emploi en équivalents plein temps dans les sociétés auxiliaires et liées
est associé 1,8 emploi dans le reste de l'économie genevoise

Définition

Dans la législation genevoise, les **sociétés auxiliaires** sont en grande partie des sociétés de capitaux ou des sociétés coopératives, dont les activités commerciales se déploient pour l'essentiel à l'étranger. Les sociétés auxiliaires implantées dans le canton peuvent y exercer une activité commerciale accessoire atteignant au maximum 30% du total de leurs activités. Pour les revenus de source étrangère, les sociétés auxiliaires peuvent bénéficier, au plan cantonal et communal, d'un taux d'imposition réduit, selon l'importance de l'activité administrative ou commerciale. En revanche, les revenus de source suisse sont imposés au taux normal de l'impôt sur le bénéfice. Ces sociétés bénéficient donc d'un traitement fiscal avantageux justifié par le fait que le bénéfice imposable vient en majeure partie de l'étranger.

Les **sociétés liées** aux sociétés auxiliaires sont des sociétés qui appartiennent au même groupe qu'une société auxiliaire, mais qui sont imposées de manière ordinaire. Elles exercent des activités sur sol genevois uniquement ou en grande partie grâce à leur lien avec les sociétés auxiliaires.

Principaux résultats

2011

Les sociétés auxiliaires et sociétés liées aux sociétés auxiliaires représentent :

- 1'100 sociétés
représentant 482 millions d'impôts revenant aux canton et communes
 - 22'002 emplois en équivalents plein temps
 - 7'455 millions de valeur ajoutée
 - 3'351 millions de masse salariale
représentant 623 millions d'impôts revenant aux canton et communes
 - 3'535 millions de valeur ajoutée
 - 16'254 emplois en équivalents plein temps
 - 1'556 millions de masse salariale
 - 4'881 millions de valeur ajoutée induite
 - 22'448 emplois en équivalents plein temps
 - 15'870 millions de valeur ajoutée globale
 - 60'704 emplois en équivalents plein temps
 - un multiplicateur global de l'emploi de 2,8
- } impact direct
- } impact indirect
- } impact induit
- } impact total

Domaines d'activité (page 4)

Les sociétés auxiliaires et liées ne représentent que 3% des établissements établis dans le canton de Genève, mais 8,1% des emplois en équivalents plein temps (sans les organisations internationales) et 15% de la valeur ajoutée cantonale. Elles se trouvent en grande majorité (96,6%) dans le secteur tertiaire et sont donc peu présentes dans le secteur secondaire. Ce qui distingue les sociétés auxiliaires des sociétés liées, c'est que l'emploi de ces dernières se développe avant tout dans le domaine des activités financières, alors que les sociétés auxiliaires sont tournées vers le commerce de gros (comprenant le négoce de matières-premières).

Valeur ajoutée (page 8)

La valeur ajoutée représente l'augmentation de la valeur des produits résultant du processus de production. Elle correspond à la différence entre la valeur de la production (chiffre d'affaires) et la valeur des biens et services entrant dans la production (consommation intermédiaire). La somme des valeurs ajoutées de toutes les branches économiques donne le produit intérieur brut.

Par rapport au nombre de sociétés et de leurs emplois, la contribution en termes de valeur ajoutée est plus marquée. Les sociétés auxiliaires contribuent pour 12,5% à la valeur ajoutée totale du canton, alors que leur part de l'emploi n'est que de 6,6%, et les sociétés liées contribuent pour 2,5%, avec une part de 1,5% dans l'emploi cantonal. Les sociétés auxiliaires et liées ont ensemble un poids de 15% dans la valeur ajoutée cantonale. Les activités des sociétés auxiliaires dans la branche du commerce de gros contribuent pour 55,3% à la valeur ajoutée totale de cette branche au niveau cantonal et les activités des sociétés liées dans les services financiers contribuent pour 6,5% à la valeur ajoutée cantonale cette branche de services.

Impôts (page 11)

Les sociétés auxiliaires et liées paient proportionnellement plus d'impôts que ne laisse prévoir leur poids dans la valeur ajoutée dans le canton. L'impôt sur le bénéfice et le capital facturé en 2011 aux sociétés auxiliaires et liées, au plan cantonal et communal, s'élève à 356 millions, respectivement à 482 millions si l'on y ajoute la part cantonale à l'impôt fédéral direct sur le bénéfice (17%). Par ailleurs, l'impôt fédéral direct sur le bénéfice facturé en 2011 aux sociétés auxiliaires et liées, hors part cantonale, s'élève à 613 millions. Au total,

ces sociétés représentent 1'095 millions d'impôt sur les sociétés. Si l'on tient compte du montant de 623 millions revenant au canton et aux communes à titre d'impôt sur le revenu des personnes physiques, on obtient un total de 1'105 millions revenant au canton et aux communes en tant qu'impôts sur les sociétés et personnes physiques.

[Impact indirect, induit et total \(page 14\)](#)

Les activités des sociétés auxiliaires et liées sont source de revenu pour les collaborateurs et pour les fournisseurs en biens et services de ces sociétés. Le chiffre d'affaires supplémentaire engendré par ces dépenses (impact indirect) conduit à une nouvelle valeur ajoutée, elle-même source d'autres revenus et ainsi de suite (impact induit). C'est l'effet boule de neige qui se propage à travers le temps dans l'économie genevoise. En additionnant l'impact direct, indirect et induit, on obtient l'impact total. Le passage de 22'002 emplois en équivalents plein temps de l'impact direct à un total de 60'704 emplois (total des impacts) donne le multiplicateur de l'emploi qui s'établit à 2,8. Cela signifie qu'à un emploi en équivalents plein temps dans les sociétés auxiliaires et liées est associé 1,8 emploi dans le reste de l'économie genevoise.

Evolution entre 2008 et 2011

[Sociétés et emplois \(page 24\)](#)

Entre 2008 et 2011, le nombre de sociétés auxiliaires a augmenté, alors que celui des sociétés liées a diminué. En revanche, le nombre d'emplois a augmenté pour les deux types de sociétés.

[Domaines d'activité \(page 25\)](#)

On note un léger changement dans la structure des deux types de sociétés sous revue. Les sociétés auxiliaires se sont renforcées dans le secteur tertiaire, en particulier avec une nette progression dans la branche des activités de sièges sociaux et conseil de gestion (+38,6%), ainsi que dans la branche des services financiers (+11,6%). Une certaine stabilité s'observe sur la période en question pour la branche du commerce de gros (y compris négoce). Le nombre de sociétés liées a globalement diminué dans le secteur tertiaire avec en particulier un recul dans la branche des services financiers. En revanche, comme pour les sociétés auxiliaires, elles ont renforcé leur présence dans la branche des activités de sièges sociaux.

Valeur ajoutée (page 28)

L'évolution décrite ci-dessus se reflète dans l'évolution de la valeur ajoutée. Pour les sociétés auxiliaires, la valeur ajoutée a diminué dans le secteur secondaire entre 2008 et 2011 et elle a augmenté dans le secteur tertiaire. Pour les sociétés liées, leur valeur ajoutée a diminué dans pratiquement tous les domaines importants du secteur tertiaire, excepté dans la branche du commerce de gros où la présence des sociétés liées s'est renforcée. Dans le secteur secondaire, leur valeur ajoutée a plus que doublé entre 2008 et 2011.

Pour l'ensemble des sociétés auxiliaires et liées, la valeur ajoutée a augmenté entre 2008 et 2011, les baisses des valeurs ajoutées des sociétés liées ayant été contrebalancées par les augmentations de celles des sociétés auxiliaires, excepté pour la branche des services financiers.

Impôts (page 31)

Les impôts sur les sociétés ont diminué au cours de la période 2008-2011, à la fois pour l'ICC et pour l'IFD, même si l'IFD a de nouveau augmenté en 2011. Entre 2008 et 2011, l'ICC sur le bénéfice et le capital a diminué de 20,1% et sa part dans l'ICC total sur les sociétés de capitaux et coopératives a diminué de 6 points de pourcentage. Quant à l'IFD sur le bénéfice, il a baissé de 4,3%, ce qui implique que le total des impôts sur les sociétés auxiliaires et liées a reculé de 10,1% et leur part dans le total des impôts sur les sociétés de capitaux et coopératives de 5,7 points de pourcentage.

En revanche, les impôts sur les personnes physiques ont progressé sur l'ensemble de la période, de 16,4% pour l'ICC sur le revenu. Il en est de même de leur part dans les revenus fiscaux totaux qui a augmenté de 1,5 point de pourcentage.

INTRODUCTION

La présente étude est une mise à jour de l'étude de 2012 sur le même sujet¹. Dès lors, nous n'entrons plus dans le détail de la méthodologie adoptée, nous en donnerons juste les grandes lignes. Les données de base, sur lesquelles se fondent certains de nos calculs, ont en revanche subi des ajustements suite aux récentes révisions des données au niveau national. Il s'agit, premièrement, du passage de NOGA (nomenclature générale des activités économiques) 2002 à NOGA 2008, décomposant l'économie nationale en 87 branches principales d'activité économique (au lieu de 42) et impliquant quelques reclassifications au sein même des diverses branches d'activité. Deuxièmement, l'adoption des normes SEC2010 (Système européen des comptes) a mené à des révisions parfois substantielles au niveau des valeurs ajoutées pour les branches économiques au niveau national, qui constituent le point de départ pour le calcul de la valeur ajoutée des branches économiques du PIB genevois. Ces révisions peuvent aller jusqu'à plus de 40% des valeurs nominales et, au niveau des taux de croissance réels, la différence peut dépasser largement 6-7 points de pourcentage (voire plus de 10 points) pour certaines branches, selon les années. Ces révisions des données sources se sont répercutées sur nos estimations pour le PIB genevois, que nous utilisons en particulier pour calculer la valeur ajoutée des sociétés sous revue.

Tout comme pour l'étude précédente, l'objectif de la présente étude est d'analyser l'impact direct et les impacts indirect et induit sur l'économie genevoise des sociétés auxiliaires et des sociétés liées aux sociétés auxiliaires. Les trois impacts susmentionnés se résument schématiquement ainsi :

- impact direct : mesure la création directe de richesse (emplois, valeur ajoutée, masse salariale et impôts) à travers les activités des sociétés ;
- impact indirect : mesure le surplus de valeur injectée dans l'économie genevoise à partir des dépenses des sociétés et de leurs collaborateurs ;
- impact induit : mesure l'effet d'entraînement à travers les dépenses successives engendrées par les impacts directs et indirects.

La première partie de la présente étude analyse les trois impacts pour l'année 2011, les chiffres les plus récents disponibles concernant l'imposition des sociétés étant ceux de l'année 2011. La deuxième partie donne un aperçu de l'évolution de ces impacts entre les années 2008² et 2011.

¹ D. Nilles, *Sociétés auxiliaires et sociétés liées. Impacts direct, indirect et induit sur l'économie genevoise*, Institut CREA, Université de Lausanne, juin 2012.

² Année de référence de l'étude de 2012, *op.cit.*

Rappelons également deux définitions :

1) Dans la législation genevoise, les sociétés auxiliaires sont en grande partie des sociétés de capitaux ou des sociétés coopératives, dont les activités commerciales se déploient pour l'essentiel à l'étranger. Les sociétés auxiliaires implantées dans le canton peuvent y exercer une activité commerciale accessoire atteignant au maximum 30% du total de leurs activités. Pour les revenus de source étrangère, les sociétés auxiliaires peuvent bénéficier, au plan cantonal et communal, d'un taux d'imposition réduit, selon l'importance de l'activité administrative ou commerciale. En revanche, les revenus de source suisse sont imposés au taux normal de l'impôt sur le bénéfice. Ces sociétés bénéficient donc d'un traitement fiscal avantageux justifié par le fait que le bénéfice imposable vient en majeure partie de l'étranger. Les sociétés liées aux sociétés auxiliaires sont des sociétés qui appartiennent au même groupe qu'une société auxiliaire, mais qui sont imposées de manière ordinaire. Elles exercent des activités sur sol genevois uniquement ou en grande partie grâce à leur lien avec les sociétés auxiliaires.

2) La valeur ajoutée représente l'augmentation de la valeur des produits résultant du processus de production. Elle correspond à la différence entre la valeur de la production (chiffre d'affaires) et la valeur des biens et services entrant dans la production (consommation intermédiaire). La valeur ajoutée d'une économie est obtenue en multipliant la valeur ajoutée unitaire³ de chacune des branches d'activités économiques avec le nombre d'emplois en équivalents plein temps (EPT) correspondants et en les additionnant. Ainsi, la somme des valeurs ajoutées de toutes les branches économiques donne le produit intérieur brut, estimé dans ce cas selon l'approche dite de la production (voir annexe).

Dans tout ce qui suit, nous nous référons à chaque fois aux emplois en équivalents plein temps⁴. Pour les sociétés sous revue, le nombre des emplois en équivalents plein temps représente en moyenne 95% du nombre d'emplois.

³ C'est-à-dire par emploi en équivalents plein temps.

⁴ Par exemple deux emplois à 50% correspondent à un emploi en équivalents plein temps.

I. IMPACTS DIRECT, INDIRECT ET INDUIT POUR 2011

Les trois impacts seront examinés séparément pour les sociétés auxiliaires, pour les sociétés qui leur sont liées et pour l'ensemble des deux types de sociétés.

1. Impact direct

L'impact direct est estimé à travers le nombre de sociétés, leur nombre d'emplois, leur valeur ajoutée et les impôts sur les personnes morales et physiques. Nous commencerons par examiner le nombre de sociétés et de leurs emplois, ainsi que les branches d'activités dans lesquelles elles sont actives. Ensuite nous estimerons leur impact sur l'économie genevoise en termes de valeur ajoutée, de masse salariale et d'impôts.

Notons que par la suite les sociétés liées aux sociétés auxiliaires seront simplement désignées par sociétés liées.

1.1 Sociétés et emplois

Les sociétés auxiliaires représentent 89,6% de l'ensemble des deux types de sociétés, mais un peu moins en termes d'emplois, 81,6%. Alors que le nombre de sociétés auxiliaires représente 2,7% de l'ensemble des établissements dans le canton, leur poids en termes d'emplois est légèrement plus élevé, le nombre de leurs emplois atteignant 6,6% du total des emplois dans le canton⁵. La même observation est faite pour les sociétés liées, leur poids cantonal étant plus élevé en termes d'emplois (1,5%) qu'en termes d'établissements (0,3%). Les sociétés auxiliaires et liées ensemble constituent 3% des établissements genevois et 8,1% des emplois genevois.

Tableau 1
Sociétés auxiliaires et liées, 2011
Nombre, répartition et part¹

	sociétés			emplois		
	nombre	(%)	part (%)	nombre	(%)	part (%)
sociétés auxiliaires	986	89.6	2.7	17'960	81.6	6.6
sociétés liées	114	10.4	0.3	4'042	18.4	1.5
total	1'100	100.0	3.0	22'002	100.0	8.1

Source : Office cantonal de la statistique, OCSTAT, Genève.

¹ Part dans le total cantonal, sans secteur primaire et organisations internationales.

⁵ Emplois des secteurs secondaire et tertiaire, sans organisations internationales.

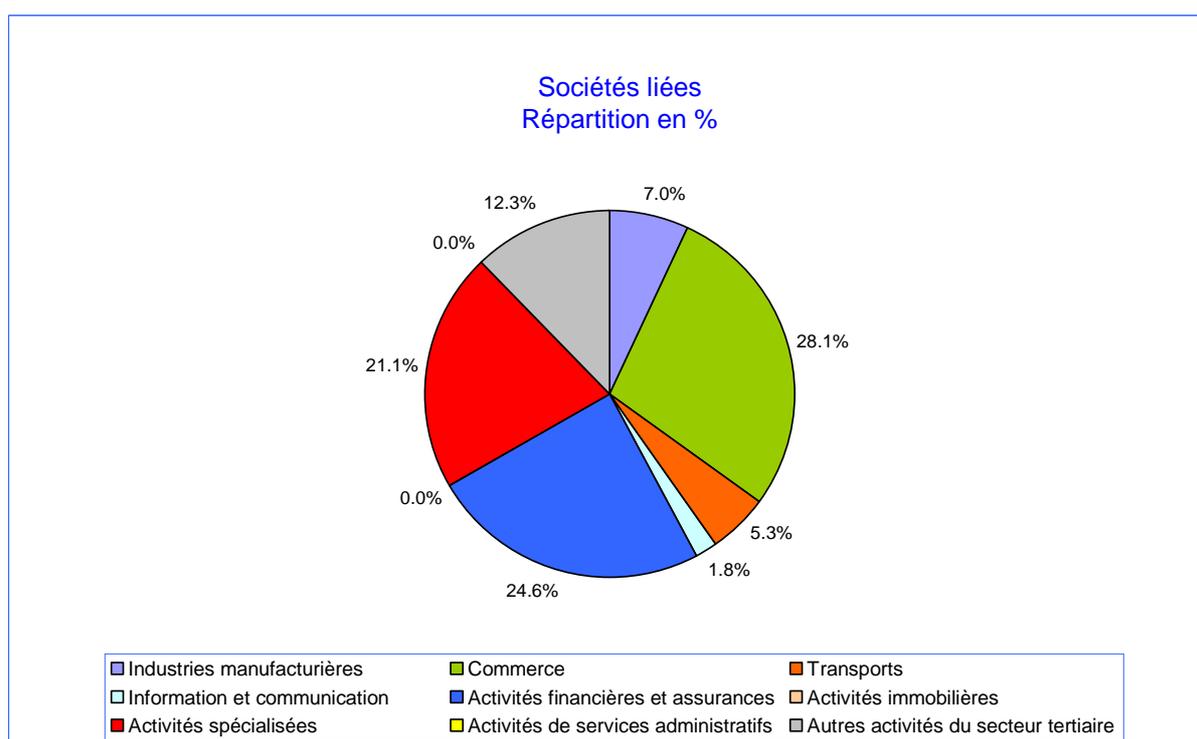
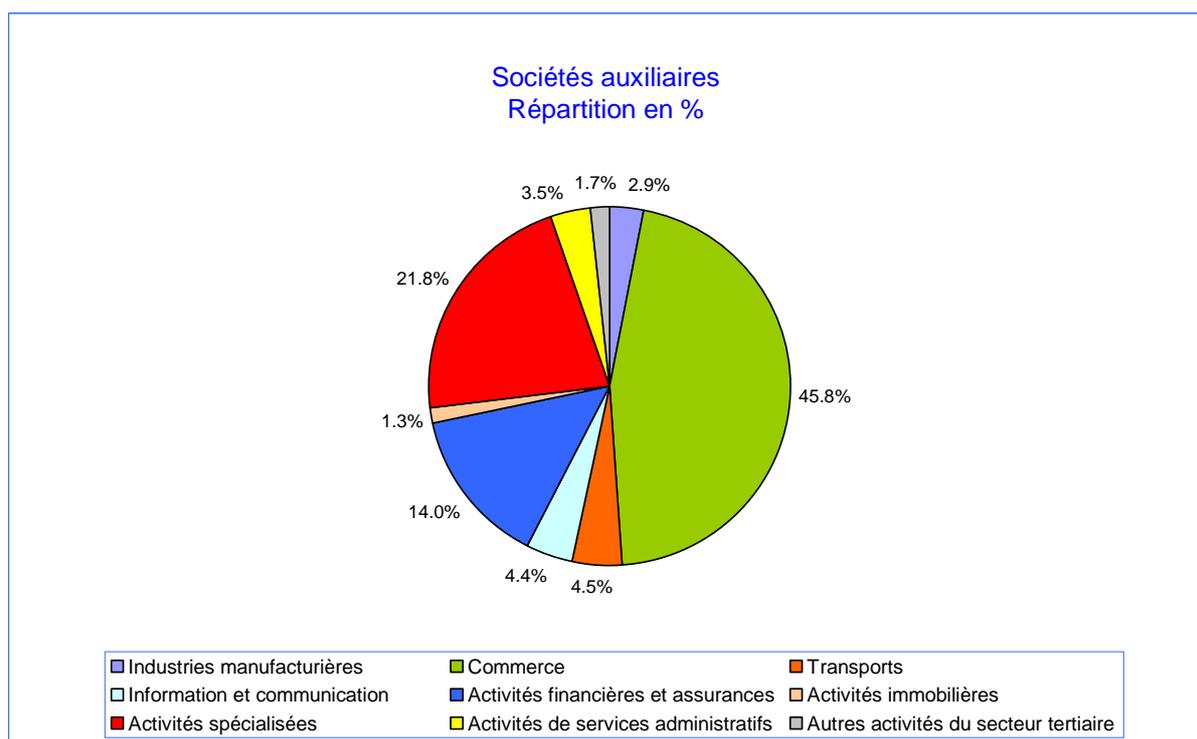
1.2 Domaines d'activité

Les sociétés auxiliaires et liées se trouvent en grande majorité (96,6%) dans le secteur tertiaire (tableau 2), avec une légère prépondérance pour les sociétés auxiliaires (97,1%) par rapport aux sociétés liées (93%). La répartition selon les emplois (tableau 3) donne toutefois un poids moins élevé dans le secteur tertiaire avec 84,7% du total des emplois des sociétés (88,3% pour les sociétés auxiliaires et 68,8% pour les sociétés liées).

Le graphique 1 illustre une différence quant à la répartition par branche entre les sociétés auxiliaires et liées. Pour les sociétés auxiliaires, c'est la branche du commerce (essentiellement commerce de gros, y compris négoce de matières premières) qui prédomine, car 45,8% des sociétés auxiliaires y sont actives et cela correspond à 52,7% du total de leurs emplois (tableau 3). Vient ensuite la branche des activités spécialisées, scientifiques et techniques⁶ où 21,8% des sociétés auxiliaires sont actives, principalement dans le domaine des activités des sièges sociaux et de conseil de gestion. La présence des sociétés liées dans la branche du commerce est moins forte (28,1%) que pour les sociétés auxiliaires, mais elle reste majoritaire. En revanche, les sociétés liées sont nettement plus présentes que les sociétés auxiliaires dans la branche des activités financières où leur nombre représente 24,6% et leurs emplois 33,9%.

Les sociétés auxiliaires et liées sont peu présentes dans le secteur secondaire, elles ne sont que 3,4% en termes de nombre ce qui représente toutefois 15,3% en termes d'emplois. Dans le secteur secondaire, elles se retrouvent majoritairement dans l'industrie chimique. Au total 42,1% des sociétés auxiliaires et liées se trouvent dans la branche du commerce de gros, ce qui représente 45,1% de leurs emplois. La branche du commerce est suivie par celle des activités spécialisées, scientifiques et techniques, avec en particulier 12,5% pour les activités des sièges sociaux et de conseil en gestion.

⁶ A noter que ces désignations sont les appellations officielles des diverses branches d'activité économique.



Graphique 1

Tableau 2
Sociétés auxiliaires et liées selon la branche d'activité, 2011
Nombre et répartition en %

	auxiliaires		liées		total	
	nombre	(%)	nombre	(%)	nombre	(%)
Secteur secondaire	29	2.9	8	7.0	37	3.4
<i>dont</i> Industrie chimique	4	0.4	3	2.6	7	0.6
Industrie pharmaceutique	3	0.3	0	0.0	3	0.3
Fabr. de produits informatiques, électroniques et optiques	4	0.4	3	2.6	7	0.6
Autres activités du secteur secondaire	18	1.8	2	1.8	20	1.8
Secteur tertiaire	957	97.1	106	93.0	1'063	96.6
Commerce	452	45.8	32	28.1	484	44.0
<i>dont</i> Commerce de gros (y compris négoce)	433	43.9	30	26.3	463	42.1
Transports	44	4.5	6	5.3	50	4.5
Information et communication	43	4.4	2	1.8	45	4.1
<i>dont</i> Activités informatiques	28	2.8	0	0.0	28	2.5
Activités financières, assurances	138	14.0	28	24.6	166	15.1
<i>dont</i> Services financiers	96	9.7	21	18.4	117	10.6
Assurances	3	0.3	1	0.9	4	0.4
Services auxiliaires finance et assurances	39	4.0	6	5.3	45	4.1
Activités immobilières	13	1.3	0	0.0	13	1.2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	215	21.8	24	21.1	239	21.7
<i>dont</i> Activités juridiques et comptables	31	3.1	0	0.0	31	2.8
Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	122	12.4	15	13.2	137	12.5
Activités d'architecture et d'ingénierie	30	3.0	0	0.0	30	2.7
Activités de services administratifs et de soutien	35	3.5	0	0.0	35	3.2
Autres activités du secteur tertiaire	17	1.7	14	12.3	31	2.8
Total	986	100.0	114	100.0	1'100	100.0

Source : OCSTAT, Genève, et nos propres calculs.

Tableau 3
Emplois des sociétés auxiliaires et liées selon la branche d'activité, 2011
Nombre et répartition en %

	auxiliaires		liées		total	
	nombre	(%)	nombre	(%)	nombre	(%)
Secteur secondaire	2'105	11.7	1'262	31.2	3'367	15.3
<i>dont</i> Industrie chimique	1'703	9.5	819	20.3	2'521	11.5
Industrie pharmaceutique	5	0.0	0	0.0	5	0.0
Fabr. de produits informatiques, électroniques et optiques	11	0.1	49	1.2	60	0.3
Autres activités du secteur secondaire	386	2.1	394	9.7	779	3.5
Secteur tertiaire	15'855	88.3	2'781	68.8	18'636	84.7
Commerce	9'464	52.7	867	21.5	10'331	47.0
<i>dont</i> Commerce de gros (y compris négoce)	9'191	51.2	722	17.9	9'913	45.1
Transports	836	4.7	83	2.0	918	4.2
Information et communication	332	1.8	15	0.4	347	1.6
<i>dont</i> Activités informatiques	185	1.0	0	0.0	185	0.8
Activités financières, assurances	1'012	5.6	1'370	33.9	2'382	10.8
<i>dont</i> Services financiers	919	5.1	1'336	33.0	2'254	10.2
Assurances	8	0.0	0	0.0	8	0.0
Services auxiliaires finance et assurances	85	0.5	34	0.8	119	0.5
Activités immobilières	9	0.0	0	0.0	9	0.0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2'796	15.6	143	3.5	2'939	13.4
<i>dont</i> Activités juridiques et comptables	101	0.6	0	0.0	101	0.5
Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	2'438	13.6	116	2.9	2'554	11.6
Activités d'architecture et d'ingénierie	150	0.8	0	0.0	150	0.7
Activités de services administratifs et de soutien	872	4.9	0	0.0	872	4.0
Autres activités du secteur tertiaire	536	3.0	303	7.5	839	3.8
Total	17'960	100.0	4'042	100.0	22'002	100.0

Source : OCSTAT, Genève, et nos propres calculs.

1.3 Valeur ajoutée

Pour déterminer leur poids dans l'économie cantonale, nous estimons la valeur ajoutée des sociétés sous revue et la comparons à la valeur ajoutée totale de l'économie genevoise. La valeur ajoutée des sociétés est obtenue en multipliant la valeur ajoutée unitaire⁷ de chacune de leur branche d'activité économique avec le nombre d'emplois en équivalents plein temps (EPT) correspondant et en additionnant la valeur ajoutée de toutes les branches⁸.

Les résultats sont donnés dans les tableaux 4 et 5 pour les sociétés auxiliaires, les sociétés liées et l'ensemble des deux types de sociétés. Le tableau 5 donne la valeur ajoutée, en millions, la répartition au sein de chaque type de société et le poids dans la même branche économique au niveau cantonal. Le tableau 4 compare les poids en termes de valeur ajoutée et d'emplois en équivalents plein temps.

Le tableau 5 confirme les différences structurelles mentionnées plus haut. Les sociétés auxiliaires sont majoritairement actives dans le commerce de gros (avec négoce), ce secteur d'activité représentant dès lors 71% de la valeur ajoutée globale des sociétés auxiliaires. Les sociétés liées sont majoritairement actives dans le secteur financier, la valeur ajoutée de ce secteur d'activité représentant 38,9% de la valeur ajoutée globale des sociétés liées. Pour les sociétés auxiliaires, 91,5% de leur valeur ajoutée est réalisée dans le secteur tertiaire et donc seuls 8,5% de leur valeur ajoutée est réalisée dans le secteur secondaire. En revanche, la part de la valeur ajoutée des sociétés liées réalisée dans le secteur secondaire est plus élevée et atteint 24%.

Plus parlante est la contribution des sociétés à la valeur ajoutée cantonale des diverses branches. Les sociétés auxiliaires contribuent pour 12,5% à la valeur ajoutée totale du canton et les sociétés liées pour 2,5%, ce qui donne 15% pour l'ensemble des deux types de sociétés. Les activités des sociétés auxiliaires dans la branche du commerce de gros contribuent pour 55,3% à la valeur ajoutée totale de cette branche au niveau cantonal et les activités des sociétés liées dans les services financiers contribuent pour 6,5% à la valeur ajoutée cantonale cette branche de services. Par rapport au nombre de sociétés et de leurs emplois, la contribution en termes de valeur ajoutée est donc plus marquée. Il faut souligner la forte contribution dans le domaine du commerce de gros (avec négoce),

⁷ C'est-à-dire par emploi en équivalents plein temps.

⁸ Voir étude précédente, *op.cit.*

puisque presque 60% de la valeur ajoutée de cette branche vient des sociétés auxiliaires et liées actives dans ce domaine.

Il résulte des développements décrits ci-dessus que la contribution des sociétés auxiliaires et liées à l'économie cantonale est bien plus importante que ne le laisserait entendre leur nombre. En effet, si les deux types de sociétés ne représentent que 3% du total des établissements sur sol genevois, ils contribuent pour 15% à la valeur ajoutée cantonale, alors que le poids de leur emploi EPT est de 8,1%. De plus, ces sociétés sont actives dans des branches en général à haute valeur ajoutée, telles le commerce de gros, les services financiers ou encore l'industrie chimique. Ceci explique également la différence entre les poids en termes de valeur ajoutée et d'emplois en équivalents plein temps (tableau 4).

Tableau 4

Valeur ajoutée et emplois en équivalents plein temps, parts dans le total genevois, 2011

	auxiliaires		liées		total	
	VA	EPT	VA	EPT	VA	EPT
Secteur secondaire	7.2	4.9	4.0	2.9	11.2	7.8
Secteur tertiaire	13.5	6.9	3.4	1.2	15.7	8.1
Total	12.5	6.6	2.5	1.5	15.0	8.1

Source : nos propres calculs.

VA = valeur ajoutée, EPT = emplois en équivalents plein temps.

Tableau 5
Valeur ajoutée des sociétés auxiliaires et liées, 2011
Montants en millions, répartition et parts¹⁾

	auxiliaires			liées			total		
	VA	(%)	part (%)	VA	(%)	part (%)	VA	(%)	part (%)
Secteur secondaire	533	8.5	7.2	293	24.0	4.0	825	11.1	11.2
<i>dont</i> Industrie chimique	475	7.6	62.2	229	18.7	29.9	704	9.4	92.1
Secteur tertiaire	5'701	91.5	13.5	928	76.0	2.2	6'629	88.9	15.7
Commerce	4'463	71.6	42.0	366	30.0	3.4	4'830	64.8	45.4
<i>dont</i> Commerce de gros (y compris négoce)	4'428	71.0	55.3	348	28.5	4.3	4'776	64.1	59.6
Transports	128	2.1	6.4	13	1.0	0.6	141	1.9	7.1
Information et communication	81	1.3	3.8	4	0.3	0.2	84	1.1	4.0
<i>dont</i> Activités informatiques	40	0.6	3.2	0	0.0	0.0	40	0.5	3.2
Activités financières, assurances	343	5.5	3.5	475	38.9	4.9	818	11.0	8.4
<i>dont</i> Services financiers	310	5.0	4.5	451	37.0	6.5	762	10.2	11.0
Assurances	4	0.1	0.5	0	0.0	0.0	4	0.1	0.5
Services auxiliaires finance et assurances	29	0.5	1.4	12	0.9	0.6	40	0.5	2.0
Activités immobilières	3	0.0	0.3	0	0.0	0.0	3	0.0	0.3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	482	7.7	12.2	25	2.0	0.6	507	6.8	12.8
<i>dont</i> Activités juridiques et comptables	17	0.3	1.5	0	0.0	0.0	17	0.2	1.5
Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	392	6.3	43.2	19	1.5	2.1	411	5.5	45.2
Activités d'architecture et d'ingénierie	26	0.4	3.0	0	0.0	0.0	26	0.3	3.0
Activités de services administratifs et de soutien	120	1.9	6.9	0	0.0	0.0	120	1.6	6.9
Autres activités du secteur tertiaire	81	1.3	0.8	46	3.8	0.4	127	1.7	1.2
Total	6'234	100.0	12.5	1'221	100.0	2.5	7'455	100.0	15.0

Source : nos propres calculs.

VA = valeur ajoutée.

¹ Parts dans la valeur ajoutée des mêmes branches au niveau cantonal.

1.4 Impôts

1.4.1 Impôts sur les sociétés

Pour les sociétés auxiliaires et liées, les montants des impôts cantonaux et communaux sur le bénéfice et le capital et de l'IFD facturés aux sociétés auxiliaires et liées nous ont été transmis par l'Administration fiscale cantonale (AFC). Compte tenu des dispositions légales régissant le secret fiscal et le secret statistique, seuls les montants totaux par branche nous ont été transmis et nous n'indiquerons ci-dessous que les montants globaux.

L'impôt sur le bénéfice et le capital facturé en 2011 aux sociétés auxiliaires et liées, au plan cantonal et communal, s'élève à 356 millions (tableau 6), respectivement à 482 millions si l'on y ajoute la part cantonale à l'impôt fédéral direct sur le bénéfice (17%). Par ailleurs, l'impôt fédéral direct sur le bénéfice facturé en 2011 aux sociétés auxiliaires et liées⁹, hors part cantonale, s'élève à 613 millions. Au total, ces sociétés représentent 1'095 millions d'impôt sur les sociétés. Concernant les impôts ICC, 91,8% viennent des sociétés auxiliaires. Ces dernières contribuent également pour 98,6% au montant de l'IFD.

Comme déjà mentionné, les sociétés auxiliaires et liées représentent seulement 3% du nombre total des établissements dans le canton, mais leur contribution aux impôts sur les sociétés de capitaux et coopératives est bien plus importante et atteint 29,1% du total de l'impôt revenant au canton et aux communes (tableau 7). Les sociétés auxiliaires et liées paient proportionnellement plus d'impôts que ne laisse prévoir leur poids dans la valeur ajoutée dans le canton (15%). Le montant total des impôts facturés à ces sociétés se monte à 14,7% de leur valeur ajoutée.

Tableau 6
Impôts sur les sociétés auxiliaires et liées, 2011
(millions)

	auxiliaires	liées	total
Impôts cantonaux sur bénéfice et capital	262	23	285
Impôts communaux sur bénéfice et capital	64	6	70
Total impôts cantonaux et communaux	327	29	356
Impôt fédéral direct (IFD) sur le bénéfice	729	10	739
Part cantonale à l'IFD (17%)	124	2	126
Total revenant au canton et aux communes	451	31	482

Source : AFC, Genève.

⁹ Le statut de société auxiliaire ne s'applique qu'au plan cantonal et communal.

Tableau 7
Impôts sur les sociétés auxiliaires et liées
Parts en %, 2011

	auxiliaires	liées	total
Nombre de sociétés ¹	2.7	0.3	3.0
Impôt ICC total ²	22.2	2.0	24.2
Part cantonale à IFD ³	66.2	1.1	67.3
Total revenant au canton et aux communes ⁴	27.2	1.9	29.1

Source : AFC, Genève.

¹ Part des sociétés dans le nombre d'établissements du canton.

² Part dans le total des impôts ICC sur les sociétés de capitaux et coopératives.

³ Part dans l'IFD sur les sociétés de capitaux et coopératives.

⁴ Part dans le total des impôts sur les sociétés de capitaux et coopératives.

1.4.2 Impôts sur les personnes physiques

Etant donné que nous n'avons pas de chiffres concernant les impôts perçus sur les revenus des collaborateurs des sociétés sous revue, nous devons estimer les impôts sur le revenu des personnes physiques à travers les salaires versés par ces sociétés. Pour cela nous nous appuyons sur le salaire moyen par branche d'activité¹⁰, que nous avons toutefois corrigé vers le haut. En effet, il ressort d'une étude sur les salaires versés par les multinationales que, globalement, les collaborateurs des multinationales obtiennent une rémunération supérieure à celle du personnel d'une entreprise qui n'est pas une multinationale et cette prime salariale est estimée à 14,3%¹¹. Nous avons jugé plausible que les salaires des sociétés auxiliaires et liées sont comparables à ceux des multinationales et nous avons donc majoré le salaire moyen de 14,3%. Ce salaire moyen est ensuite multiplié par le nombre d'emplois en équivalents plein temps pour donner ainsi l'estimation de la masse salariale totale versée par les sociétés auxiliaires et liées, cette masse salariale étant assimilable au revenu brut du travail.

Au total et selon ces estimations, le montant de la masse salariale atteint 3'351 millions pour l'ensemble des sociétés, 2'706 pour les sociétés auxiliaires et 645 pour les sociétés liées. Le montant total de 3'351 millions correspond à 13% de la masse salariale totale du canton de Genève. Cette masse sert à calculer le montant des impôts sur le revenu des personnes physiques¹².

¹⁰ Le salaire moyen selon la branche d'activité nous a été transmis par l'OCSTAT pour les années 2008 et 2010. Pour estimer l'année 2011 (et plus loin 2009), nous avons appliqué les taux de croissance observés pour d'autres types de salaires (salaire médian pour la région lémanique ou encore le salaire estimé dans le cadre de nos travaux sur le PIB genevois).

¹¹ Voir *L'impact du secteur international sur Genève et l'Arc lémanique*, cahier n° 1/6, L'observatoire de la Fondation pour Genève, janvier 2013.

¹² A noter que nous ne faisons pas d'ajustements ici pour les frontaliers étant donné qu'ils sont imposés à la source.

Concernant le taux d'imposition applicable, nous nous référons aux chiffres de la charge fiscale publiés par l'Administration fédérale des contributions¹³, qui donne la charge fiscale selon des tranches de revenu brut du travail et selon quelques statuts familiaux. Sans enquête, il est difficile de connaître le statut familial des collaborateurs des sociétés auxiliaires et liées. On peut de nouveau s'inspirer d'un questionnaire qui a été envoyé aux multinationales concernant la situation familiale de leurs collaborateurs¹⁴. Il en ressort des réponses reçues que le statut familial d'environ 80% des collaborateurs se partage entre célibataires sans enfant (21,2%), couples sans enfant (19,5%), couples avec un enfant (13,6%) et couples avec deux enfants (25,6%). Nous avons donc calculé une moyenne pondérée de la charge fiscale (y compris IFD) pour les quatre statuts familiaux principaux susmentionnés et obtenons grosso modo une charge fiscale de 17% et de 2,9% pour l'ICC et l'IFD respectivement.

Les résultats sont reproduits dans le tableau 8. Ainsi, selon nos estimations, les personnes travaillant dans les sociétés auxiliaires et liées ont versé 606 millions au titre d'impôts cantonaux et communaux sur le revenu en 2011, soit 16,3% de l'impôt cantonal total sur le revenu, et 104 millions d'IFD. En tenant compte de la part cantonale à l'IFD (17%), on obtient un montant de 623 millions revenant au canton et aux communes, ce qui représente environ 10,2% du total des recettes fiscales de l'Etat de Genève.

Au total, un montant de 1'105 millions revient au canton et aux communes en tant qu'impôts sur les sociétés et sur les personnes physiques (voir aussi le tableau 9 plus loin).

Tableau 8
Personnes physiques : impôts sur le revenu, 2011
 (millions et parts en %)

	auxiliaires	liées	total ¹
Impôts cantonaux et communaux sur le revenu	489	117	606
Impôt fédéral direct (IFD) sur le revenu	84	20	104
Part cantonale à l'IFD sur le revenu	14	3	17
Total revenant au canton et aux communes	503	120	623

Source : nos propres calculs.

¹³ *Charge fiscale en Suisse. Chefs-lieux des cantons-Nombres cantonaux* et plus particulièrement *Impôts sur le revenu et sur la fortune des personnes physiques*, AFC.

¹⁴ Dans le cadre de l'étude précitée publiée par l'Observatoire de la Fondation pour Genève.

1.5 Impact direct total

Le tableau suivant résume les résultats obtenus dans les parties précédentes et illustre l'impact direct total des sociétés auxiliaires et des sociétés liées, en termes d'emplois en équivalents plein temps (EPT), de masse salariale, de valeur ajoutée et d'impôts.

Tableau 9
Impact direct total, 2011

	auxiliaires		liées		total	
		part ¹		part ¹		part ¹
Sociétés	986	2.7	114	0.3	1'100	3.0
Emplois en équivalents plein temps	17'960	6.6	4'042	1.5	22'002	8.1
Valeur ajoutée (millions)	6'234	12.5	1'221	2.5	7'455	15.0
Masse salariale annuelle (millions)	2'706	10.5	645	2.5	3'351	13.0
Impôts totaux dont :	954	15.6	151	2.5	1'105	18.1
- impôts sociétés ² (millions)	327		29		356	
- part cantonale à l'IFD sur le bénéfice ³	124		2		126	
- impôts personnes physiques ⁴ (millions)	489		117		606	
- part cantonale à l'IFD sur le revenu ⁵	14		3		18	

Source : nos propres calculs.

Les éventuelles différences avec les chiffres de la colonne *total* sont liées aux arrondis.

¹ Part dans le total cantonal respectif. Pour les impôts : part dans le montant des recettes fiscales de l'Etat.

² Impôts cantonaux et communaux sur le bénéfice et le capital des sociétés.

³ 17% du montant de l'IFD sur le bénéfice.

⁴ Impôts cantonaux et communaux sur le revenu des personnes physiques.

⁵ 17% du montant de l'IFD sur le revenu des personnes physiques.

2. Impact indirect

La méthodologie adoptée pour estimer l'impact indirect (et plus loin l'impact induit) est décrite dans l'étude précédente¹⁵ et nous ne reprenons ici que les grandes lignes.

L'impact indirect mesure le surplus de valeur injectée dans l'économie à partir des dépenses en biens et services des sociétés ("consommation intermédiaire") et des dépenses de consommation des collaborateurs. L'impact indirect correspond à la somme des impacts économiques qui passent par la chaîne des fournisseurs de biens et services aux sociétés et par les salaires distribués par les sociétés à leurs collaborateurs.

Les collaborateurs des sociétés n'auront un impact sur l'économie cantonale que s'ils habitent dans le canton et les fournisseurs des sociétés n'auront un impact sur l'économie cantonale que s'ils sont implantés dans le canton. Pour les collaborateurs, nous supposons que les salaires sont dépensés en majeure partie dans les lieux où les

¹⁵ D. Nilles, *op.cit.*

collaborateurs résident, sans tenir compte des flux de dépenses intercantonaux et transfrontaliers, dont l'évaluation s'avère complexe¹⁶. Il en est de même pour les fournisseurs des sociétés. Si le fournisseur est établi dans le canton, une partie de l'impact se fera dans le canton, s'il est établi dans un autre canton ou à l'étranger, l'impact économique se fera là où le fournisseur a établi son entreprise

2.1 Impact indirect via les salaires

Sous l'hypothèse qu'elle est dépensée en majeure partie dans la région dans laquelle habitent les collaborateurs des sociétés, la masse salariale doit être ajustée pour tenir compte de la part des frontaliers travaillant dans les sociétés sous revue. Il faudrait de plus tenir compte de la part des collaborateurs venant d'un autre canton, mais, par manque de données, nous nous en tenons au seul ajustement pour les frontaliers. Pour cela, nous nous basons sur les tableaux de l'OCSTAT sur les frontaliers actifs dans le canton, par branche d'activité économique¹⁷. Il ressort de ces tableaux que la proportion de frontaliers actifs dans le canton a peu changé entre 2008 et 2011. La part des frontaliers dans le secteur secondaire passe de 31,7% en 2008 à 32,5% en 2011 et elle reste stable dans le secteur tertiaire. Au total, la part des frontaliers s'établit à 17,3% en 2011 (17,5% en 2008).

En ajustant la masse salariale par la proportion des frontaliers dans chaque branche d'activité, on obtient une masse salariale "genevoise" de 2'595 millions, ce qui représente 77,4% de la masse salariale versée par les sociétés sous revue. Ce montant se partage en 2'079 millions pour les collaborateurs des sociétés auxiliaires, soit 76,8% de la masse salariale versée, et 516 millions pour les collaborateurs des sociétés liées, soit 80,1% de la masse salariale versée. Ces pourcentages montrent que la proportion de frontaliers est moins élevée dans les sociétés liées que dans les sociétés auxiliaires, ce qui s'explique par la répartition différente des branches d'activité économique entre les deux types de sociétés. Nous avons vu que les sociétés auxiliaires sont majoritairement actives dans la branche du commerce et les sociétés liées dans celle des services financiers. Or, pour ces deux branches, la part des frontaliers s'élève à respectivement 25,6% et 9,6%.

¹⁶ Par exemple, des dépenses de frontaliers dans le canton de Genève peuvent être contrebalancées par des dépenses de résidents genevois en France voisine, etc.

¹⁷ *Frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève, selon l'activité économique et le sexe, diverses années*, T 03.05.2.05, OCSTAT, 2014.

Les résultats de l'enquête sur le budget mensuel des ménages, réalisée par l'OFS¹⁸, donne, pour un ménage-type, la répartition des dépenses de consommation entre différentes branches, telle qu'illustrée dans le tableau 10. Il s'agit bien entendu d'une structure-type des dépenses de consommation, qui ne donne pas tous les détails des dépenses de consommation. Cette répartition, appliquée au revenu disponible qu'on déduit de la masse salariale des sociétés sous revue, ajustée par le pourcentage des frontaliers et par la propension marginale à consommer¹⁹, donne les dépenses de consommation dans chacune des branches d'activité illustrées dans le tableau 11.

Tableau 10
Dépenses de consommation pour le canton de Genève
Montant mensuel et répartition en %

	montant	répartition
Secteur secondaire	1'283	22.0
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	704	12.1
Boissons alcoolisées et tabacs	111	1.9
Vêtements et chaussures	230	3.9
Ameublement, équipement et entretien du ménage	238	4.1
Secteur tertiaire	4'553	78.0
Transports	639	10.9
Restauration et services d'hébergement	566	9.7
Communications	224	3.8
Logement et énergie	1'724	29.5
Dépenses de santé	378	6.5
Loisirs et culture	674	11.6
Autres biens et services	349	6.0
Total	5'836	100.0
Revenu disponible	6'708	
Propension marginale à consommer en %	87.0	

Source : OFS, *Enquête sur le budget des ménages*, 2009-2011.

¹⁸ *Enquête sur le budget des ménages, pour les cantons d'une certaine taille, 2009-2011*, OFS.

¹⁹ Pour le canton de Genève, la propension marginale à consommer est de 87%.

Tableau 11
Dépenses de consommation engendrées par la masse salariale
versée par les sociétés auxiliaires et liées, 2011
(millions)

	auxiliaires	liées	total
Secteur secondaire	269	67	336
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	147	37	184
Boissons alcoolisées et tabacs	23	6	29
Vêtements et chaussures	48	12	60
Ameublement, équipement et entretien du ménage	50	12	62
Secteur tertiaire	954	237	1'190
Transports	134	33	167
Restauration et services d'hébergement	119	29	148
Communications	47	12	59
Logement et énergie	361	90	451
Dépenses de santé	79	20	99
Loisirs et culture	141	35	176
Autres biens et services	73	18	91
Total	1'222	304	1'526

Source : nos propres calculs.

Dans chacune des branches d'activité indiquée dans le tableau 11, le montant total des dépenses est équivalent à un chiffre d'affaires pour les établissements vendant les biens et services en question. Si l'on pouvait mesurer le poids de ce chiffre d'affaires supplémentaire dans le chiffre d'affaires total des établissements, on pourrait aisément estimer la masse salariale correspondante. Cependant, n'ayant pas d'indications sur les chiffres d'affaires des établissements entrant en ligne de compte, nous devons adopter des méthodes d'estimations indirectes, que nous avons décrites dans l'étude précitée²⁰. Il s'agit en particulier de divers ratios entre salaires, chiffre d'affaires, valeur ajoutée et charges, et cela pour chacune des branches d'activité, au niveau national.

Il s'ensuit que le chiffre d'affaires supplémentaire correspondant aux dépenses de consommation des collaborateurs des sociétés auxiliaires et liées représente une masse salariale supplémentaire de 603 millions versée par les établissements vendant les biens et services énumérés dans le tableau 11. Cette masse salariale supplémentaire représente 2,3% de la masse salariale totale cantonale et correspond à un nombre d'emplois en équivalents plein temps de 7'737. Quant à la valeur ajoutée créée par ces emplois en équivalents plein temps, elle représente 15,4% de la valeur ajoutée directe des sociétés auxiliaires et liées (décrite dans le tableau 5) et 2,3% de la valeur ajoutée cantonale. On pourrait s'étonner des chiffres proportionnellement moins élevés pour la

²⁰ Voir Chiffre d'affaires et charges de marchandises et de matériaux, Charges de personnel et amortissements, *Statistique de la production et de la valeur ajoutée*, OFS. Structure du compte de résultats des grandes sociétés de capitaux selon la division économique, *Statistique de la production et de la valeur ajoutée*, OFS.

valeur ajoutée que pour les emplois en équivalents plein temps, mais cela s'explique par le fait que les branches d'activités listées dans le tableau 11 sont des branches qui, du moins pour certaines d'entre elles, ont une valeur ajoutée unitaire bien moins élevée que les branches dans lesquelles les sociétés auxiliaires et liées sont actives.

Tableau 12
Sociétés auxiliaires et liées : impact indirect des salaires
(millions et %)

	auxiliaires	liées	total
Dépenses de consommation	1'222	304	1'526
Masse salariale indirecte	483	120	603
en % de la masse salariale cantonale	1.8	0.5	2.3
EPT ¹ correspondant	6'197	1'539	7'737
en % du total de l'EPT direct	34.5	38.1	35.2
en % du total de l'EPT cantonal	2.2	0.6	2.8
Valeur ajoutée supplémentaire	917	228	1'145
en % de la valeur ajoutée directe	14.7	18.7	15.4
en % de la valeur ajoutée cantonale	1.9	0.5	2.3

Source : nos propres calculs.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

2.2 Impact indirect via les consommations intermédiaires des sociétés

Le deuxième impact indirect se réalise à travers les consommations intermédiaires, ou dépenses en biens et services, des sociétés auxiliaires et liées. La consommation intermédiaire des sociétés peut également être considérée comme un chiffre d'affaires supplémentaire pour les fournisseurs en biens et services aux sociétés. Ici aussi, nous n'avons aucune indication concernant les charges totales des sociétés, mais les charges totales comprennent entre autres les dépenses en biens et services. Comme dans la partie précédente, nous nous basons sur divers ratios qu'on observe au niveau national. En l'occurrence il s'agit des relations entre les charges de biens et services, les charges totales, le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée, relations qui nous permettent d'aboutir à un rapport entre les charges de biens et services et la valeur ajoutée. Ce dernier permet d'estimer le montant des consommations intermédiaires des sociétés.

De plus, une partie de la consommation intermédiaire est importée, soit d'autres cantons, soit de l'étranger. Nous n'avons pas d'indication concernant l'importance des importations pour les sociétés. Toutefois, selon les informations de l'OCSTAT sur le commerce extérieur du canton de Genève²¹, les importations représentent environ 18% du PIB genevois en 2011²². Il s'agit pour 69,2% de biens de consommation, pour 14,5%

²¹ OCSTAT, *Le commerce extérieur du canton de Genève en 2011*, Informations statistiques, 06 - Industrie, commerce et services, février 2013, et diverses autres années.

²² Il s'agit des importations hors métaux précieux, pierres gemmes, objets d'art et antiquités.

de matières premières et demi-produits, pour 13,4% de biens d'équipements et pour 2,9% de produits énergétiques. Nous ajustons donc nos estimations selon la part des importations pour ne retenir que les consommations intermédiaires effectuées dans le canton.

Pour les sociétés auxiliaires nous devons faire un ajustement supplémentaire pour tenir compte du fait qu'elles exercent la majorité de leurs activités commerciales à l'étranger²³. La proportion des dépenses dans le canton se trouve diminué et le rapport entre charges est plus élevé. Il s'ensuit que les sociétés auxiliaires dépensent proportionnellement moins en biens et services que les sociétés liées et créent donc moins de valeur ajoutée supplémentaire, comme nous le verrons plus loin.

Le tableau 13 résume l'impact indirect des sociétés auxiliaires et liées à travers leur consommation intermédiaire. Cette dernière conduit à une masse salariale représentant 3,6% de la masse salariale cantonale et à laquelle correspondent 8'517 emplois en équivalents plein temps, soit 38,7% des emplois directs. Ces emplois en équivalents plein temps génèrent une valeur ajoutée de 2'390 millions qui représente 32,8% de la valeur ajoutée directe et 4,8% de la valeur ajoutée cantonale. Comme mentionné plus haut, la valeur ajoutée indirecte des sociétés auxiliaires est proportionnellement moins élevée que celle des sociétés liées, puisqu'elle représente 29,4% de leur valeur ajoutée directe contre 45,6% pour les sociétés liées.

Tableau 13

Sociétés auxiliaires et liées : impact indirect des consommations intermédiaires
(millions et %)

	auxiliaires	liées	total
Consommation intermédiaire	1'496	559	2'055
Masse salariale indirecte	717	236	953
en % de la masse salariale cantonale	2.7	0.9	3.6
EPT ¹ correspondant	6'429	2'089	8'517
en % du total de l'EPT direct	35.8	51.7	38.7
en % du total de l'EPT cantonal	2.3	0.8	3.1
Valeur ajoutée supplémentaire	1'834	556	2'390
en % de la valeur ajoutée directe	29.4	45.6	32.1
en % de la valeur ajoutée cantonale	3.7	1.1	4.8

Source : nos propres calculs.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

²³ Dans la législation genevoise, les sociétés auxiliaires (mixtes ou de domicile) sont en grande partie des sociétés de capitaux ou des sociétés coopératives, dont les activités commerciales se déploient pour l'essentiel à l'étranger. Les sociétés auxiliaires implantées dans le canton peuvent y exercer une activité commerciale accessoire atteignant au maximum 30% du total de leurs activités.

2.3 Impact indirect total

L'impact indirect total via les salaires et via les consommations intermédiaires est résumé dans le tableau 14. Au total, les sociétés auxiliaires et liées créent, à travers l'impact indirect, une valeur ajoutée supplémentaire de 3'535 millions, 1'145 millions venant des dépenses de consommation des collaborateurs de ces sociétés et 2'390 millions venant des dépenses de consommation intermédiaire des sociétés. Cette valeur ajoutée supplémentaire représente environ 47,4% de l'impact direct. Les emplois en équivalents plein temps indirects associés à cette valeur ajoutée supplémentaire représentent 73,9% de l'emploi direct et 5,9% de l'emploi total cantonal.

Le multiplicateur de l'emploi en équivalents plein temps total est de 1,74, ce qui signifie que 0,74 emploi EPT dans le reste de l'économie cantonale est directement ou indirectement lié aux activités d'un emploi EPT dans les sociétés auxiliaires et liées.

Tableau 14
Sociétés auxiliaires et liées : impact indirect total
(millions et %)

	collaborateurs	sociétés	total
Consommation	1'526	2'055	3'581
Masse salariale indirecte	603	953	1'556
en % de la masse salariale cantonale	2.3	3.6	5.9
EPT ¹ correspondant	7'737	8'517	16'254
en % du total de l'EPT direct	35.2	38.7	73.9
en % du total de l'EPT cantonal	2.8	3.1	5.9
Valeur ajoutée supplémentaire	1'145	2'390	3'535
en % de la valeur ajoutée directe	15.4	32.1	47.4
en % de la valeur ajoutée cantonale	2.3	4.8	7.1
Multiplicateur de l'emploi	1.35	1.39	1.74

Source : nos propres calculs.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.

3. Impact induit et total

Le raisonnement de la partie précédente peut être poursuivi, car les dépenses dans l'impact indirect génèrent un chiffre d'affaires supplémentaire pour les fournisseurs indirects²⁴, ces derniers versant à leur tour des salaires et achetant des biens et services, générant un nouveau chiffre d'affaires, etc. La valeur ajoutée supplémentaire créée par l'impact indirect engendrera donc une nouvelle valeur ajoutée qui conduit elle aussi à une valeur ajoutée supplémentaire et ainsi de suite. On aboutit à une chaîne de dépenses successives, se diffusant à travers l'économie, jusqu'à ce que toute la valeur ajoutée soit absorbée (effet boule de neige). Contrairement à l'impact indirect et a fortiori l'impact direct, qui se déploient assez rapidement dans l'économie, l'impact induit peut prendre beaucoup plus de temps à se concrétiser, étant donné qu'il est le résultat de dépenses successives à travers le temps. La méthodologie reste la même que celle adoptée pour estimer l'impact indirect des sociétés. Cependant, comme l'impact indirect se propage désormais à travers toutes les activités dans l'économie genevoise (et non plus seulement celles spécifiques aux types d'activités des seules sociétés auxiliaires et liées), il faut prendre en considération le rapport entre l'impact indirect et l'impact direct de l'ensemble des branches de l'économie genevoise. Ce rapport est plus élevé que celui pour les sociétés sous revue. Ainsi, selon le tableau 14, l'impact indirect par rapport à l'impact direct s'élève à 47,4%. Pour l'ensemble de l'économie genevoise, le rapport atteint 58% et c'est ce chiffre qui est pris en considération pour estimer l'impact induit. On peut ainsi en déduire que la valeur ajoutée supplémentaire de 3'535 millions (impact indirect total) conduira à une nouvelle valeur ajoutée de 2'050 millions (58% de 3'535) qui, elle-même, conduira à une valeur ajoutée de 1'189 millions, etc.

Au final on obtient un impact induit de presque 4'881 millions. A l'impact indirect s'ajoute ainsi l'impact induit qui représente 44,4% du total des impacts directs et indirects ou encore 65,5% du seul impact direct. En additionnant les trois impacts, à savoir direct, indirect et induit, on obtient l'impact économique total des sociétés auxiliaires et liées, résumé dans le tableau 15 et le graphique 2.

Pour l'économie genevoise, il est possible de calculer le multiplicateur de l'emploi, c'est-à-dire calculer à combien d'emplois en équivalents plein temps indirects et induits est lié un emploi en équivalent plein temps dans les sociétés sous revue, et cela à travers toutes les dépenses induites par les activités de ces mêmes sociétés. Ainsi, le passage de 22'002 emplois en équivalents plein temps (impact direct) à un total de 60'704 emplois

²⁴ Fournisseurs des sociétés générant l'impact indirect.

EPT (graphique 3) implique que le multiplicateur de l'emploi est de 2,8. Cela signifie qu'à un emploi EPT dans les sociétés auxiliaires et liées est associé 1,8 emploi dans le reste de l'économie genevoise.

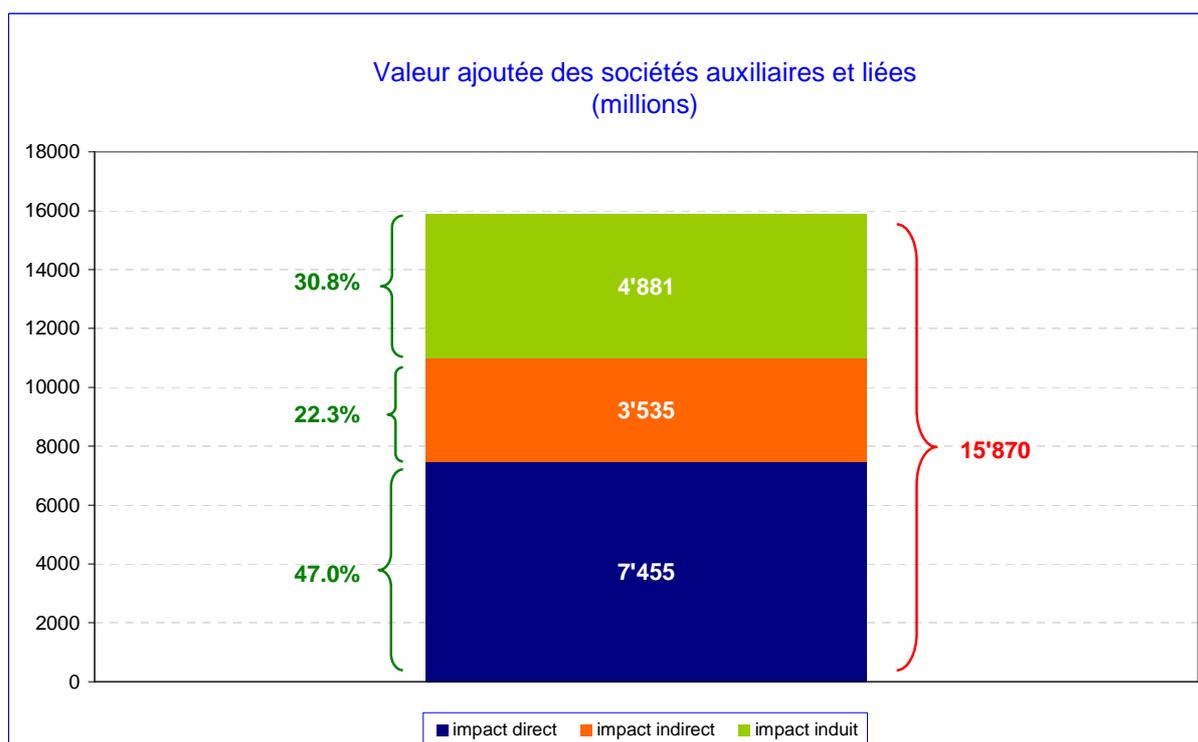
Il convient toutefois d'interpréter ce multiplicateur avec précaution. En effet, plus on s'éloigne de l'impact direct, plus des problèmes de complémentarité apparaissent, avec des doubles comptages possibles, ce qui constitue d'ailleurs une des limites des modèles d'impacts économiques. Ainsi, si les sociétés auxiliaires et liées venaient à cesser toute activité du jour au lendemain, cela ne signifie pas que les 38'702 emplois EPT indirects et induits disparaîtraient dans l'économie genevoise (en plus de ceux des sociétés elles-mêmes). Tout ce qu'on peut avancer, c'est que, toutes choses égales par ailleurs, environ 16% des emplois genevois s'appuient ou bénéficient en partie des activités des sociétés auxiliaires et liées établies à Genève et risquent d'être fortement impactés par un départ hypothétique de l'ensemble des sociétés.

Tableau 15
Impacts direct, indirect, induit et total
(millions)

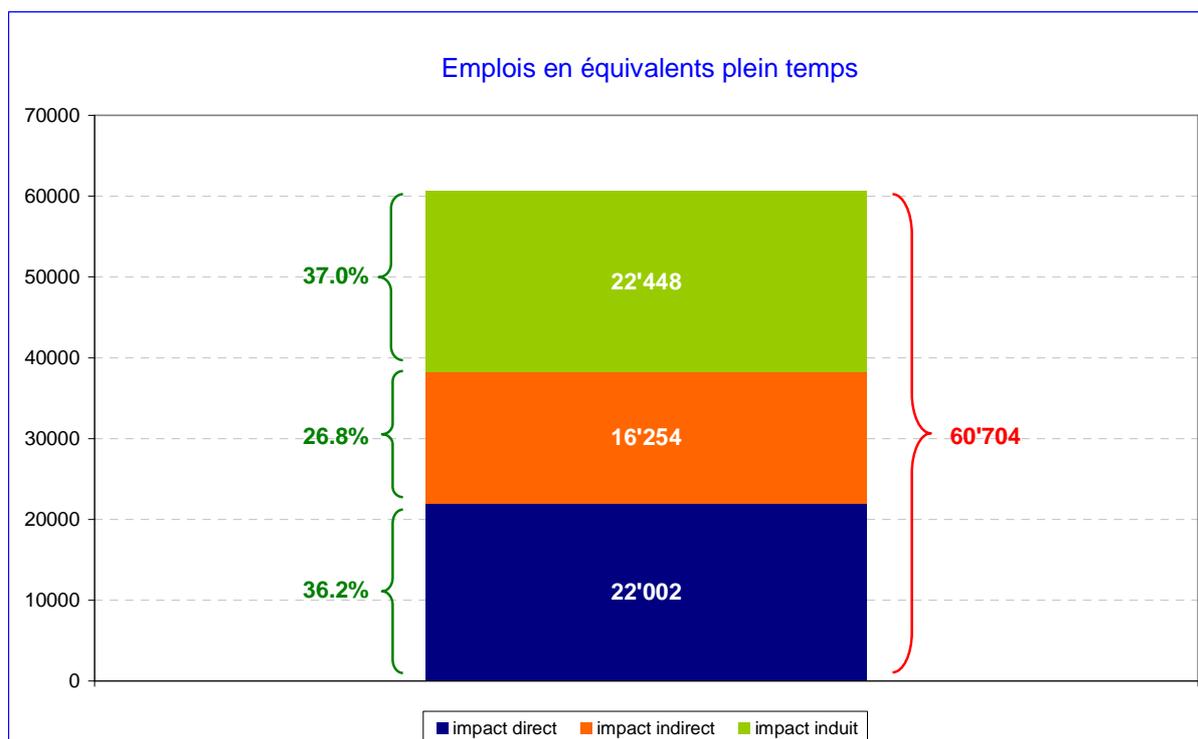
	valeur ajoutée	emplois EPT ¹
Impact direct	7'455	22'002
Impact indirect	3'535	16'254
Impact induit	4'881	22'448
Total des impacts	15'870	60'704
Multiplicateur	2.1	2.8

Source : nos propres calculs.

¹ EPT = emplois en équivalents plein temps.



Graphique 2



Graphique 3

II. EVOLUTION ENTRE 2008 ET 2011

Il convient de souligner ici que le statut fiscal dont bénéficient les sociétés auxiliaires n'est pas illimité dans le temps. Au fil des années, certaines sociétés entrent dans le statut fiscal spécial et d'autres en sortent. Les sociétés auxiliaires composant l'échantillon de 2008 ne sont donc pas forcément les mêmes que celles des autres années.

Ci-après nous décrivons l'évolution entre 2008 et 2011 des divers éléments analysés dans la partie précédente en nous limitant toutefois à l'impact direct. L'étude précédente mentionnée plus haut se réfère à l'année 2008. Nous n'avons cependant pas pu reprendre les résultats tels quels, étant donné que les estimations des divers impacts se basaient d'une part sur la nomenclature générale des activités économiques (NOGA) de 2002 et, d'autre part, sur le système européen des comptes (SEC) de 1995. Malgré l'ampleur des révisions liées en particulier au passage de SEC1995 à SEC2010, les résultats 2008 de l'étude précédente restent comparables à ceux obtenus dans la présente étude, sauf en ce qui concerne la valeur ajoutée en niveau. En effet, les estimations des valeurs ajoutées cantonales s'appuient sur les valeurs nationales et les révisions des données de base au niveau national se répercutent sur nos estimations du PIB genevois sur lequel se basent les estimations des impacts décrits dans la présente étude²⁵. Nous avons donc également refait les calculs pour 2008 en tenant compte des deux changements méthodologiques susmentionnés.

Dans ce qui suit, nous reprenons les divers éléments de l'impact direct de la partie précédente en les complétant par leur évolution entre 2008 et 2011²⁶.

1. Sociétés et emplois

Le nombre total de sociétés (auxiliaires et liées) n'a pas beaucoup varié entre 2008 et 2011, mais on note une nette progression du nombre d'emplois en équivalents plein temps, ces derniers ayant augmenté de 14,1% sur l'ensemble de la période. Le nombre de sociétés auxiliaires a, lui, augmenté de 4,3%, avec une hausse plus forte encore des emplois (15,7%). Du côté des sociétés liées, il convient de souligner les mouvements contraires en termes de sociétés et d'emplois. Les sociétés liées ont vu leur nombre diminuer de 136 en 2008 à 114 en 2011, tandis que leur nombre d'emplois a progressé de 7,5% (tableau 16). Ceci signifie que la taille moyenne des sociétés liées a augmenté,

²⁵ A titre d'illustration, la valeur ajoutée totale genevoise 2011 a été révisée vers le haut de 3,6 milliards, soit une augmentation d'environ 8%.

²⁶ Nous renvoyons le lecteur à la première partie pour la description des divers impacts.

de 27,7 emplois par société en 2008 à 35,5 en 2011, alors que la taille moyenne des sociétés auxiliaires n'a que légèrement augmenté, de 16,4 à 18,2.

Tableau 16
Sociétés et emplois, 2008-2011

	sociétés			emplois		
	auxiliaires	liées	total	auxiliaires	liées	total
2008	945	136	1'081	15'527	3'761	19'288
2009	955	112	1'067	16'470	3'553	20'023
2010	987	129	1'116	17'025	4'121	21'146
2011	986	114	1'100	17'960	4'042	22'002
Variation	4.3	-16.2	1.8	15.7	7.5	14.1

Source : OCSTAT, Genève.

2. Domaines d'activité

Les sociétés auxiliaires se sont renforcées dans le secteur tertiaire, passant de 906 sociétés en 2008 à 957 en 2011 (+5,6%), contrairement au secteur secondaire pour lequel le nombre a diminué de 25,6%. On relève une certaine stabilité dans la branche du commerce de gros et une nette progression dans la branche des activités de sièges sociaux et conseil de gestion. Elles ont également renforcé leur présence dans la branche des services financiers.

On peut avancer que la présence plus marquée des sociétés auxiliaires dans les branches du secteur tertiaire est accompagnée d'un repli des sociétés liées. En effet le nombre de sociétés liées a nettement diminué dans le secteur tertiaire, passant de 130 sociétés en 2008 à 106 en 2011. On note en particulier la baisse dans le secteur des services financiers. En revanche, les sociétés ont renforcé leur présence dans la branche du commerce du gros.

Tableau 17
Nombre de sociétés par domaine d'activité, 2008-2011

	sociétés auxiliaires				
	2008	2009	2010	2011	changement en % ²
Secteur secondaire	39	26	26	29	-25.6
Secteur tertiaire	906	929	961	957	5.6
Commerce de gros (y compris négoce)	427	422	442	433	1.4
Transports et entreposage	37	38	38	44	18.9
Information et communication	36	41	40	43	19.4
Activités financières, assurances	127	128	129	138	8.7
<i>dont</i> services financiers	86	90	91	96	11.6
services auxiliaires finance et assurances	36	33	35	39	8.3
Activités immobilières	16	13	12	13	-18.8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	174	217	218	215	23.6
<i>dont</i> activités des sièges sociaux; conseil de gestion	88	116	118	122	38.6
Activités de services administratifs et de soutien	32	26	34	35	9.4
Total ¹	945	955	987	986	4.3

	sociétés liées				
	2008	2009	2010	2011	changement en % ²
Secteur secondaire	6	7	9	8	33.3
Secteur tertiaire	130	105	120	106	-18.5
Commerce de gros (y compris négoce)	27	28	30	30	11.1
Transports et entreposage	6	6	6	6	0.0
Information et communication	8	3	4	2	-75.0
Activités financières, assurances	58	33	33	28	-51.7
<i>dont</i> services financiers	51	27	24	21	-58.8
services auxiliaires finance et assurances	7	5	8	6	-14.3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	22	21	27	24	9.1
<i>dont</i> activités des sièges sociaux; conseil de gestion	12	12	15	15	25.0
Total ¹	136	112	129	114	-16.2

Source : OCSTAT, Genève.

¹ Les tableaux ne donnant pas toutes les branches d'activité, le total ne correspond pas à la somme des branches prises séparément, mais à la somme des secteurs secondaire et tertiaire.

² Changement entre 2008 et 2011.

Tableau 18
Emplois des sociétés par domaine d'activité, répartition en %, 2008-2011

	sociétés auxiliaires			
	2008	2009	2010	2011
Secteur secondaire	17.4	12.3	11.9	11.7
<i>dont</i> industrie chimique	13.1	10.3	10.0	9.5
Secteur tertiaire	82.6	87.7	88.1	88.3
Commerce de gros	53.2	54.6	52.9	51.2
Transports et entreposage	4.2	4.9	4.9	4.7
Information et communication	4.7	1.2	1.1	1.8
Activités financières, assurances	4.4	3.1	3.0	5.6
<i>dont</i> services financiers	2.7	2.7	2.6	5.1
services auxiliaires finance et assurances	1.7	0.4	0.4	0.5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10.2	13.4	15.8	15.6
<i>dont</i> activités des sièges sociaux; conseil de gestion	5.1	11.0	13.7	13.6
Total¹	100.0	100.0	100.0	100.0

	sociétés liées			
	2008	2009	2010	2011
Secteur secondaire	25.5	26.0	25.6	31.2
<i>dont</i> industrie chimique	0.0	17.3	14.9	20.3
Secteur tertiaire	74.5	74.0	74.4	68.8
Commerce de gros	12.5	9.6	18.2	17.9
Transports et entreposage	10.7	2.3	2.0	2.0
Information et communication	0.9	0.5	0.4	0.4
Activités financières, assurances	41.9	38.3	33.0	33.9
<i>dont</i> services financiers	41.5	37.6	32.3	33.0
services auxiliaires finance et assurances	0.3	0.8	0.8	0.8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	6.3	5.1	4.9	3.5
<i>dont</i> activités des sièges sociaux; conseil de gestion	2.5	1.7	1.5	2.9
Total¹	100.0	100.0	100.0	100.0

Source : OCSTAT, Genève.

¹ Les tableaux ne donnant pas toutes les branches d'activité, le total ne correspond pas à la somme des branches prises séparément, mais à la somme des secteurs secondaire et tertiaire.

3. Valeur ajoutée

L'évolution décrite dans la partie précédente en termes de nombre de sociétés, en l'occurrence le renforcement des sociétés auxiliaires dans le secteur tertiaire, se reflète dans l'évolution de la valeur ajoutée (tableau 19).

Pour les sociétés auxiliaires, la valeur ajoutée a diminué dans le secteur secondaire entre 2008 et 2011 et elle a augmenté dans le secteur tertiaire.

Pour les sociétés liées, leur valeur ajoutée a diminué dans pratiquement tous les domaines importants du secteur tertiaire, excepté dans la branche du commerce de gros où la présence des sociétés liées s'est renforcée. Dans le secteur secondaire, leur valeur ajoutée a plus que doublé entre 2008 et 2011.

Pour l'ensemble des sociétés auxiliaires et liées, la valeur ajoutée a augmenté entre 2008 et 2011, les baisses des valeurs ajoutées des sociétés liées ayant été contrebalancées par les augmentations de celles des sociétés auxiliaires, excepté pour la branche des activités financières.

Même si la valeur ajoutée des sociétés liées a diminué entre 2008 et 2010, la contribution dans la valeur ajoutée cantonale de cette branche est restée stable, du moins en 2009-2011²⁷ (tableau 20). Le fait que les sociétés auxiliaires se sont renforcées dans la branche des activités financières se traduit également par une hausse du poids de leur valeur ajoutée dans la valeur ajoutée cantonale de cette même branche. On peut également souligner le poids croissant dans la branche des activités des sièges sociaux et conseil de gestion, ce poids atteignant désormais 43,2%, alors qu'il n'était encore que de 33,3% en 2009.

Le graphique 4 illustre parfaitement le renforcement des sociétés auxiliaires dans le secteur tertiaire et de celui des sociétés liées dans le secteur secondaire.

²⁷ Les données source sur le nombre et les emplois pour 2008 n'ont pas pu être revérifiées, en particulier concernant leur regroupement selon les branches NOGA2008.

Tableau 19
Valeur ajoutée pour les branches importantes, 2008-2011
(millions)

	sociétés auxiliaires				
	2008	2009	2010	2011	changement en % ¹
Secteur secondaire	589	467	488	533	-9.7
Secteur tertiaire	5'113	5'113	5'674	5'701	11.5
<i>dont</i> commerce de gros (y compris négoce)	4'217	4'213	4'642	4'463	5.8
services financiers, assurances	304	201	196	343	12.9
activités spécialisées, scientifiques et techniques	238	351	454	482	102.3
Total	5'703	5'580	6'162	6'234	9.3

	sociétés liées				
	2008	2009	2010	2011	changement en % ¹
Secteur secondaire	129	195	220	293	127.5
Secteur tertiaire	1'042	826	1'059	928	-10.9
<i>dont</i> commerce de gros (y compris négoce)	243	201	429	366	51.0
services financiers, assurances	694	537	534	475	-31.6
activités spécialisées, scientifiques et techniques	36	29	34	25	-31.0
Total	1'171	1'021	1'278	1'221	4.3

	sociétés auxiliaires et liées				
	2008	2009	2010	2011	changement en % ¹
Secteur secondaire	718	662	708	825	14.9
Secteur tertiaire	6'155	5'939	6'733	6'629	7.7
<i>dont</i> commerce de gros (y compris négoce)	4'460	4'413	5'071	4'830	8.3
services financiers, assurances	998	738	730	818	-18.0
activités spécialisées, scientifiques et techniques	274	379	488	507	84.9
Total	6'873	6'601	7'441	7'455	8.5

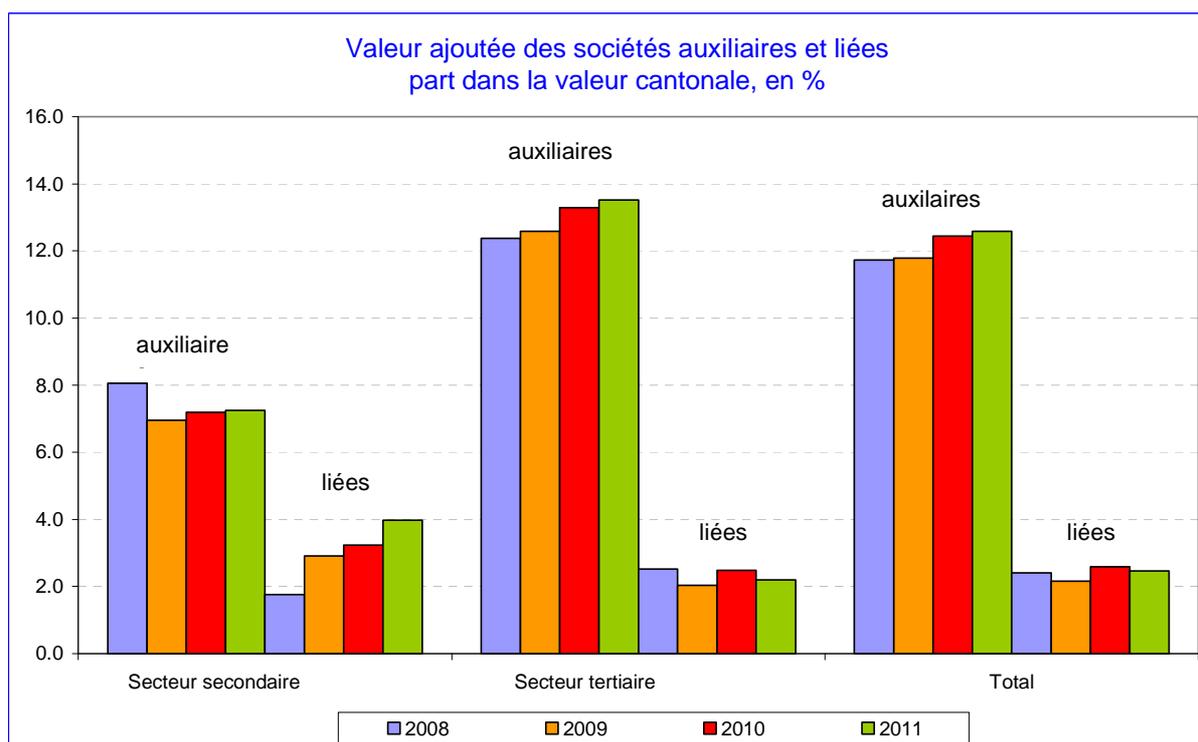
Source : nos propres calculs.

¹ Changement entre 2008 et 2011.

Tableau 20
Valeur ajoutée dans les branches cantonales, en %, 2008-2011

	sociétés auxiliaires				sociétés liées			
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011
Secteur secondaire	8.1	7.0	7.2	7.2	1.8	2.9	3.2	4.0
<i>dont</i> industrie chimique	65.0	55.7	57.7	62.2	0.0	20.1	20.8	29.9
Secteur tertiaire	12.4	12.6	13.3	13.5	2.5	2.0	2.5	2.2
Commerce	40.3	43.0	42.7	42.0	2.3	2.0	3.9	3.4
<i>dont</i> commerce de gros (y compris négoce)	52.2	57.1	56.0	55.3	3.0	2.2	4.7	4.3
Activités financières, assurances	2.6	1.9	1.8	3.5	5.9	5.0	4.9	4.9
<i>dont</i> services financiers	0.0	2.2	2.2	4.5	8.0	6.6	6.6	6.5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7.3	10.0	12.0	12.2	1.1	0.8	0.9	0.6
<i>dont</i> activités des sièges sociaux; conseil de gestion	14.8	33.3	41.8	43.2	1.8	1.1	1.1	2.1
Total	11.7	11.8	12.5	12.6	2.4	2.2	2.6	2.5

Source : nos propres calculs.



Graphique 4

4. Impôts

Quant aux impôts sur les sociétés, on constate qu'ils ont globalement diminué, à la fois pour l'ICC et pour l'IFD, même si l'IFD a de nouveau augmenté en 2011. Entre 2008 et 2011, l'ICC sur le bénéfice et le capital a diminué de 20,1% et sa part dans l'ICC total sur les sociétés de capitaux et coopératives a diminué de 6 points de pourcentage. Quant à l'IFD sur le bénéfice, il a baissé de 4,3%, ce qui implique que le total des impôts sur les sociétés auxiliaires et liées a reculé de 10,1% et leur part dans l'impôt total des sociétés de capitaux et coopératives de 5,7 points de pourcentage.

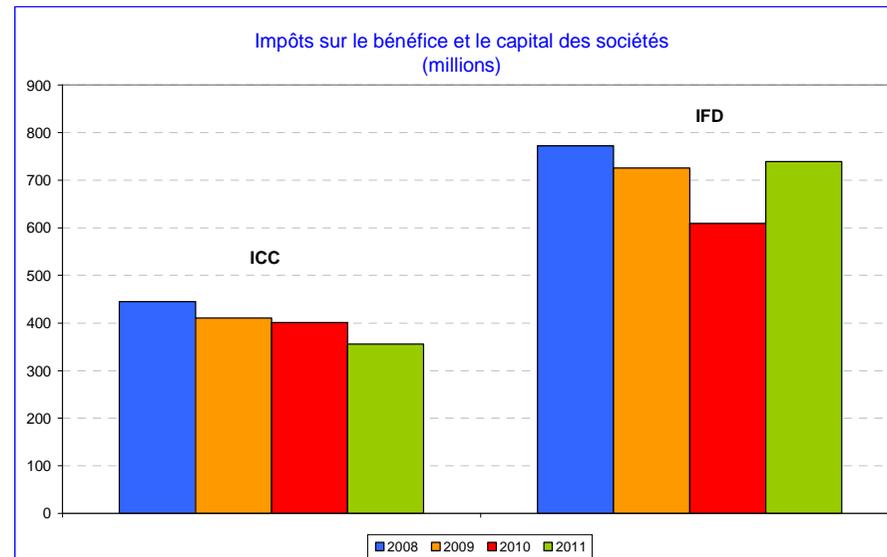
En revanche, les impôts sur les personnes physiques ont progressé sur l'ensemble de la période, de 16,4% pour l'ICC sur le revenu, et la part dans les revenus fiscaux totaux a augmenté de 1,5 point de pourcentage.

Tableau 21
Impôts sur les sociétés
Montants en millions et parts en % dans les totaux cantonaux, 2008-2011

	sociétés auxiliaires				sociétés liées				total				variation ¹
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011	%
ICC	372	380	366	327	73	31	35	29	445	410	401	356	-20.1%
IFD	723	713	594	729	49	13	15	10	772	726	609	739	-4.3%
IFD + ICC	1'095	1'093	960	1'056	122	44	50	39	1'217	1'136	1'010	1'094	-10.1%
total revenant au canton	495	501	467	451	81	33	38	31	576	534	504	482	-16.5%
parts en % dans													points %
ICC sociétés/coopératives	25.2	28.4	27.0	22.2	5.0	2.3	2.6	2.0	30.2	30.7	29.6	24.2	-6.0
IFD	65.6	67.8	62.6	66.1	4.4	1.2	1.5	0.9	70.0	69.0	64.1	67.0	-3.0
Total	29.8	33.0	30.8	27.2	4.9	2.2	2.5	1.8	34.7	35.2	33.3	29.0	-5.7
Recettes fiscales totales	8.0	8.1	8.0	7.4	1.3	0.5	0.6	0.5	9.4	8.6	8.7	7.9	-1.5

Source : AFC et nos propres calculs.

¹ Variation entre 2008 et 2011.



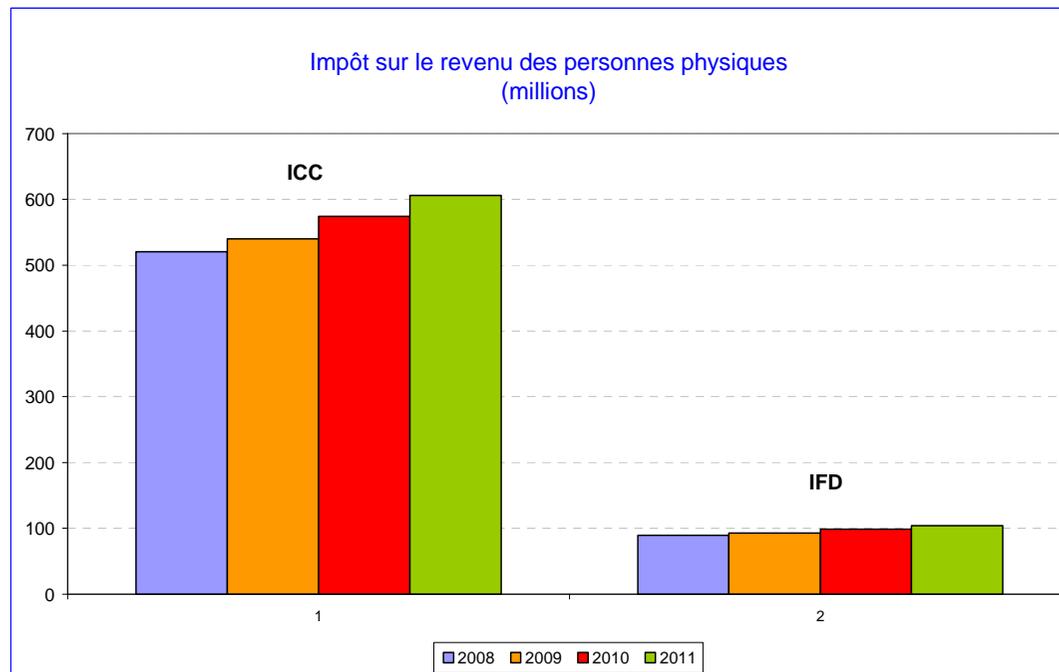
Graphique 5

Tableau 22
 Impôts sur les personnes physiques
 Montants en millions et parts en % dans les totaux cantonaux, 2008-2011

	sociétés auxiliaires				sociétés liées				total				variation ¹
	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011	2008	2009	2010	2011	%
ICC + IFD	490	519	540	573	120	115	133	137	610	633	673	710	16.4
total revenant au canton	430	455	474	503	105	101	117	120	536	556	591	623	16.3
parts dans													points %
Impôts sur revenu	12.7	14.3	15.6	16.2	3.1	3.2	3.9	3.9	15.9	17.5	19.5	20.0	4.1
Recettes fiscales totales	7.0	7.3	8.1	8.2	1.7	1.6	2.0	2.0	8.7	9.0	10.2	10.2	1.5

Source : AFC et nos propres calculs.

¹ Variation entre 2008 et 2011.



Graphique 6

REMARQUES

Nous n'avons pas pu évaluer tous les impacts indirects et induit. Il en est ainsi des impôts dont nous n'avons estimé les montants que lors de l'impact direct. Or, à chaque fois que nous évoquons une valeur ajoutée supplémentaire avec des masses salariales supplémentaires, il y a également des impôts qui y sont liés, ne serait-ce que la TVA sur les achats de biens et services par tous les agents. Evaluer ces montants de TVA s'avère toutefois une tâche compliquée, voire impossible. Il s'ensuit qu'il faut garder à l'esprit que le montant des impôts est certainement sous-estimé, même si l'on n'a pas tenu compte non plus des pendulaires inter-cantonaux. Une estimation grossière de la TVA sur les dépenses de consommation des collaborateurs donne un montant d'environ 100 millions en 2011, montant auquel il conviendrait d'ajouter la TVA payée par les sociétés mêmes.

D'autre part, comme déjà mentionné dans la partie principale, il convient d'interpréter avec précaution le multiplicateur de l'emploi. Plus on s'éloigne de l'impact direct, plus surgissent des problèmes de complémentarité, qui impliquent qu'il peut y avoir des doubles comptages, car tout est interdépendant dans une économie. De plus, les impacts direct et indirect se propagent assez rapidement dans l'économie, mais l'impact induit prend plus de temps. Il ne faut en aucun cas conclure du multiplicateur que, si les sociétés auxiliaires et liées venaient à cesser toute activité du jour au lendemain, les emplois indirects et induits disparaîtraient dans l'économie genevoise (en plus de ceux des sociétés elles-mêmes). On peut toutefois avancer que, toutes choses égales par ailleurs, environ 16% des emplois genevois s'appuient ou bénéficient en partie des activités des sociétés auxiliaires et liées établies à Genève. Ces emplois seraient fortement impactés au cas, hypothétique, d'un départ de l'ensemble des sociétés sous revue.

Annexe

Valeur ajoutée et PIB²⁸

De façon un peu simplifiée, on peut dire que le PIB est une mesure monétaire de la richesse créée, pendant une certaine période, par l'activité de production d'une zone économique donnée. Il peut être estimé selon trois approches distinctes, schématiquement décrites ci-dessous :

- Approche de la *production*

en additionnant les valeurs ajoutées créées par l'ensemble des unités engagées dans une activité productrice ; le plus souvent, la valeur ajoutée est calculée comme la différence entre la valeur des biens et services *produits* et la valeur des biens et services *employés* dans le processus de production.

- Approche de la *dépense*

en calculant la différence entre la valeur des biens et services qui sortent du secteur de la production de la zone économique (pour être consommés par les ménages ou exportés, par exemple) et ceux qui entrent dans le secteur de la production de la zone économique (autrement dit, les biens et services importés).

- Approche des *revenus*

en additionnant la valeur des revenus du travail (salaires, bonus, ...) et du capital (intérêts payés, dividendes, profits, ...) versés par les entreprises de la zone considérée.

Abstraction faite de quelques ajustements, ces trois approches aboutissent à la même valeur du PIB.

La valeur ajoutée est utilisée pour rémunérer les travailleurs (salaires en particulier) et les prêteurs (intérêts en particulier), le solde constituant du profit. Les revenus totaux et la valeur ajoutée totale doivent donc être identiques. Il s'ensuit que l'approche des revenus et l'approche de la production doivent aboutir à la même valeur.

Pour l'estimation d'un PIB cantonal, il n'est pas possible d'adopter l'approche de la dépense, puisqu'elle repose, entre autres, sur des statistiques des flux intercantonaux de biens et services, autrement dit, sur des statistiques portant sur les "exportations" et les "importations" cantonales. Or, dans le cas de la Suisse (et de nombreux autres pays), de telles statistiques n'existent pas.

Il s'ensuit que les PIB cantonaux sont généralement estimés en utilisant l'approche par la production ou celle par les revenus.

²⁸ Voir D. Nilles et C. Sfreddo, "Estimation du PIB du canton de Genève", in *Etudes et documents*, Office cantonal de la statistique (OCSTAT), Genève, février 2010.